

Ville de Castillon-la-Bataille

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal - Séance du 6 février 2023

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 17 | ABSENTS EXCUSÉS 05 | VOTANTS 22

OBJET : N° L23-02/05-12/FI VOTE DU BUDGET PRIMITIF

L'an deux mil vingt-trois, le six février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 1er février 2023, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Josiane ROCHE, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Hicham TARZA, Patrick TRACHET, Saliha EL AMRANI, Valérie LEVERNIER, Pierre MEUNIER, Nicole CAMPANER, Sophie SEIGUE, Patricia COURANJOU, Jean-Luc BELLEINGUER.

Etaient absents excusés : Jean-François LAMOTHE donne procuration à Jean-Claude DUCOUSSO, Josette DANIEL donne procuration à Florence JOST, Jean-Pierre DORIAN donne procuration à Pierre MEUNIER, Séverine DECROCK donne procuration à Valérie LEVERNIER, Gérard FERAUDET donne procuration à Hicham TARZA, Quentin CHIQUET FERCHAUD.

Le scrutin a eu lieu, Mme Sylvie LAFAGE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M le Maire signale qu'il appartient à chaque commune de délibérer sur son Budget Primitif, afin de définir les autorisations budgétaires de l'année en cours.

Il invite le Conseil Municipal à prendre connaissance du projet de Budget Primitif, qui s'équilibre comme suit :

	dépenses	recettes
section de fonctionnement	4 535 550,00 €	4 535 550,00 €
section d'investissement	2 661 510,00 €	2 661 510,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE avec 20 voix pour et 02 abstentions d'adopter le Budget Primitif 2023.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal

Le 06 février 2023

Le Maire
Jacques Breillat



Accusé de réception en préfecture
083-213301 088-20230206-L23020512FI-DE
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023